

Cette coiffe se porte sur un bonnet, ou sous-coiffe, qui enveloppe le haut de la tête. **La coiffe proprement dite est composée d'un fond et de deux ailes partant de la visagière, ailes qui se replieront sur le devant de la tête, contrairement à celles de Questembert-Muzillac qui se replient à l'arrière.**

Les matières utilisées pour la réalisation de ces coiffes et bonnets sont variées : tulle carré ou hexagonal, réseau mécanique, filet noué manuellement... et les techniques de broderie nombreuses : broderie plumetis, points variés en filet d'art, et, pour certaines pièces, l'utilisation du crochet.

L'importante collection de Michel Rocher de Quelneuc (56) présente un échantillonnage important des coiffes et sous-coiffes de ce pays et, tout comme pour le secteur voisin de Questembert-Muzillac, elle **témoigne de la dextérité des brodeurs et brodeuses de cette région.** Ce collectage, concernant essentiellement le filet noué, délaissera des techniques qu'il serait pourtant intéressant d'approfondir.

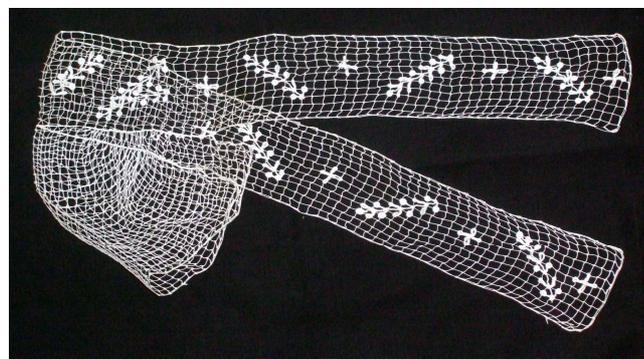
**Deux coiffes en filet avec bonnets brodés sur tulle hexagonal** (même coiffe représentée sur 2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> photos).



### Les coiffes

La première de **Saint-Gravé** à une visagière formant les ailes, **de 82 cm de long sur 6 cm de large.** Le fond à une **hauteur de 16 cm sur 26 cm de large.** Elle est en filet noué et brodé.

Celles de **Peillac** à suivre, toujours en filet noué, ont successivement pour les visagières **82 cm et 72 cm de long sur 6 cm de large.** Les fonds ont pratiquement les mêmes mesures que celle de Saint-Gravé.



La dernière photo de cette page présente la **coiffe de deuil en tulle carré** avec son **bonnet en filet noué et non brodé.** Les ailes mesurent **82 cm x 5 cm.** Elle est de Rochefort-en-terre.

